

Plan d'urgence

En cas d'incendie

1. AVERTIR :

- Actionner le système d'alerte 
- Appeler les équipiers de première intervention (si existants) ou le pompier : 15 
- S'identifier :
 - Préciser l'endroit
 - Nom de l'entreprise
 - Nom du chantier
 - Adresse

2. INTERVENIR :

- Si possible faire couper les sources d'énergie : électricité ...
- Attaquer le feu au moyen du matériel d'intervention sans prendre de risque inutile et uniquement en présence d'une tierce personne
- Veiller à ce que les voies d'accès et d'évaluation soient dégagées



3. EVACUER :

- Dès que l'alerte est donnée, garder votre calme et votre sang froid
- Prendre en charge mes éventuelles personnes nécessitant une assistance en ce compris parmi les visiteurs et sous-traitant
- Ne pas perdre le temps à rassembler votre effet personnel et quittez au plus vite le site
- Se grouper au lieu de rassemblement
- Se compter et signaler toute absence aux pompiers ou EPI



Plan d'urgence

En cas d'accident

1. Protéger (soi même, la victime et les autres) :

- Faire cesser les risques
- Si les risques persistent, se retirer et baliser la zone
- Ne pas déplacer la victime sauf en cas de danger vital imminent



2. Secourir :

- Opération réalisée par un secouriste, néanmoins si aucun secouriste n'est présent et en attendant l'arrivée des secours:
 - Si la victime est au sol, l'empêcher de se lever
 - Couvrir la victime
 - Ne pas donner à boire. Humecter éventuellement les lèvres
 - Stopper ou limiter les saignements abondants par pression simple de la main
 - Rester près de la victime. Lui parler, la rassurer ;
 - Penser à la pharmacie la plus proche



3. ALERTER :

- Votre responsable hiérarchique
- Le responsable HSE / l'Animateur HSE doit aviser :
 - SOMAPREM
 - Le directeur de travaux
 - Le chef de projet
 - Le directeur QHSE



Plan d'urgence

Déversement accidentel

1. Evaluer la situation :

- Identifier avec prudence la source de la fuite
- Délimiter un périmètre de sécurité



2. Arrêter ou maîtriser la fuite :

- Isoler la zone jusqu'à ce que l'opération de nettoyage soit terminée.
- Éteindre tous les appareils, instruments ou équipements qui pourraient représenter une source d'ignition ou qui pourraient aggraver la situation de fuite ou de déversement (moteur, cigarette, cellulaire, etc.)
- Ne pas toucher sans protection à la matière chimique en fuite ou déversée;

3. Confiner le déversement :

- Couvrir les bouches d'égout
- Isoler tous les cours d'eau
- Utiliser des matériaux absorbants pour éviter la dispersion sur la surface étanche.

4. Éliminer les matières déversées et contaminées

- Éliminer les matières dangereuses provenant du déversement

5. Alerter

- Votre responsable hiérarchique
- Le responsable HSE du chantier

Plan d'urgence

Contact d'urgence

Responsable HSE du chantier	
Directeur QHSE	
M. ADMOU Marouane	
Directeur du projet	
Chef de projet / Conducteur de travaux	
Pompiers	
Ambulance	